

# **CORAT RIVIERA**

## **COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009**

#### **HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT**

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey, sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problèmes d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services d'urbanisme des trois grandes communes et d'une architecte-urbaniste. Pour la présente législature, elle a été présidée jusqu'en mai 2008 par M. Jean-Pierre Allegra, conseiller municipal à Corseaux et est présidée depuis juin 2008 par M. Pierre Salvi, syndic de Montreux.

Afin de répondre aux objectifs définis par les municipalités et d'assurer un suivi régulier, la CORAT nomme parmi ses membres un bureau exécutif, ainsi que des groupes de travail spécifiques chargés de suivre les dossiers les plus importants. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

#### **ACTIVITÉS 2009 DE LA CORAT PLÉNIÈRE**

Les séances de la CORAT plénière sont l'occasion d'informer ses membres des planifications et/ou réflexions en cours dans les communes, en particulier sur celles ayant une incidence régionale. Cette année les activités de la CORAT plénière se sont concentrées sur le projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation ».

La CORAT plénière s'est réunie en mai 2009. Cette séance a été consacrée à un atelier sur les conclusions de la pré-étude du projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation ». A cette occasion, la CORAT plénière a été élargie à l'ensemble des partenaires communaux, cantonaux et de l'ARE (Confédération) concernés par ce projet.

#### **ACTIVITES 2009 DES GROUPES DE TRAVAIL**

##### Bureau exécutif

Dans le cadre de la nouvelle législature, la CORAT plénière a décidé de muter le GT CORAT en Bureau exécutif (BE). Le BE se compose de 3 politiques et de 2 techniques.

Le BE n'a pas été activé en 2009, n'ayant pas de sujet particulier à traiter.

### GT Transports

Pour mémoire, le GT Transports a été activé dès septembre 2004. Il est présidé par M. Jacques Delaporte, conseiller municipal à Montreux, et composé de représentants de plusieurs municipalités de la Riviera, des principaux partenaires des transports publics de la région, soit les VMCV et MVR, ainsi que d'un représentant du Service cantonal de la mobilité (SM). Son but principal porte sur la mise en œuvre des objectifs du Plan Directeur Régional, en particulier celui de réaliser une communauté tarifaire.

La réflexion a officiellement été lancée début 2005 et le pilotage du dossier est assuré par le canton, étant donné qu'il s'agit d'une extension de la communauté tarifaire MOBILIS (agglomération lausannoise). Le suivi politique est assuré par une délégation de la CORAT et du Bas-Chablais.

Le GT Transports ne s'est pas réuni en 2009, le SM n'ayant toujours pas d'éléments suffisants à présenter. Cependant, le service des affaires intercommunales (SAI) a pris contact en juin 2009 avec le SM afin d'assurer un minimum de suivi de ce projet piloté par le canton.

L'objectif principal du SM qui consistait à mettre en œuvre l'extension de la communauté tarifaire MOBILIS à la Riviera d'ici fin 2009 accuse du retard mais reste d'actualité. Des problèmes techniques de standardisation du système de billetterie des CFF, des problèmes de tarification et la surcharge du canton due aux autres projets d'extension de la communauté tarifaire sont à l'origine du report du projet. Toutefois, le SM prévoit que la Riviera fera partie de MOBILIS au plus tard à la fin 2010. L'année 2009 a été consacrée principalement à l'analyse des tests grandeur nature portant sur la compatibilité des appareils de contrôle des titres de transports CFF / VMCV, ainsi que sur les questions d'ordre financier (tarification / pertes / recettes), dans la perspective de l'entrée de nouvelles régions dans MOBILIS en 2010.

### GT Équipements sportifs

Présidé par M. Jérôme Christen, conseiller municipal à Vevey, le GT Equipements sportifs (GT ES) est composé de 5 représentants des municipalités et du SAI. Le GT ES ne s'est pas réuni en 2009.

Pour mémoire, les 10 conseils communaux de la Riviera ont adopté fin 2007 le préavis sur le financement régional de 10 terrains de football pour un montant total de Fr. 9'890'000.-

Le planning prévu a été respecté, en 2008 les deux réalisations de la première phase du projet ont été menées à bien, soit, le terrain de Gérénez sis à et propriété de la commune de la Tour-de-Peilz et le terrain de la Veyre-d'En-Haut sis à St-Légier - La Chiésaz et propriété de Vevey. En 2009, l'aménagement du terrain de Praz-Dagoud sis à et propriété de la commune de St-Légier - La Chiésaz correspondant à la deuxième phase du projet a été réalisé. Par contre, suite à certains problèmes techniques, l'aménagement du terrain de Coppet I sis à et propriété de Vevey a été reporté à 2010. Le démarrage de ce chantier est prévu en mai 2010.

Le GT Technique est composé des responsables techniques des communes propriétaires de terrains et du SAI, appuyé ponctuellement par des spécialistes. Le GT Technique ne s'est réuni qu'une fois en 2009, essentiellement pour assurer la coordination régionale permettant de transmettre l'information auprès des municipalités et des conseils communaux, conformément au préavis régional.

Une communication spécifique portant sur l'avancement, les procédures suivies et le financement des trois premières réalisations, ainsi que sur les réalisations à venir, a été préparée par le SAI fin 2009 pour être envoyée début 2010 aux municipalités, en vue de la distribuer aux conseils communaux de la Riviera.